



POLITIQUE FAMILIALE ]



POLITIQUE



# FAMILIALE ]



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Message de monsieur Jean Perrault, maire de la Ville de Sherbrooke</b>	<b>4</b>
<b>Message de monsieur Pierre Boisvert, président du comité d'élaboration de la politique familiale</b>	<b>5</b>
<b>Préambule</b>	<b>7</b>
<b>Définition de la famille</b>	<b>9</b>
<b>Vision de la Ville en matière de famille</b>	<b>9</b>
<b>Buts de la politique</b>	<b>9</b>
<b>Principes directeurs de la politique</b>	<b>9</b>
<b>Principe d'intervention de la politique</b>	<b>11</b>
<b>Orientations</b>	<b>13</b>
<b>Orientation 1 :</b> Développer une préoccupation familiale dans l'offre de services municipaux et des organismes reconnus	<b>14</b>
<b>Orientation 2 :</b> Optimiser la communication, la collaboration et la cohésion entre la Ville et ses partenaires	<b>15</b>
<b>Orientation 3 :</b> Faciliter le développement d'un sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu de vie	<b>16</b>
<b>Orientation 4 :</b> Maintenir et améliorer la qualité du milieu de vie dans lequel les familles évoluent	<b>17</b>
<b>Orientation 5 :</b> Reconnaître la communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale	<b>18</b>
<b>Orientation 6 :</b> Faciliter l'accessibilité, pour les familles, aux services, aux activités et aux infrastructures disponibles sur le territoire de la Ville de Sherbrooke	<b>19</b>
<b>Conclusion</b>	<b>21</b>
<b>Comité d'élaboration de la politique familiale</b>	<b>22</b>

*Les dénominations d'individus englobent  
le féminin et le masculin dans le seul but  
d'alléger la présentation de cette publication.*



## MESSAGE DU MAIRE

La famille de notre époque n'est plus celle de notre enfance. Toutefois, elle constitue encore aujourd'hui la cellule de base de notre société en étant un lieu privilégié de socialisation, d'apprentissage et surtout de transmission des valeurs. Pour ces raisons, et pour l'apport des familles à notre communauté, il est important de favoriser leur bien-être dans la vie de tous les jours.

Les anciennes villes qui constituent aujourd'hui Sherbrooke reconnaissent cette importance depuis longtemps. Voilà pourquoi il était tout simplement logique que notre nouvelle Ville réaffirme ouvertement ses valeurs familiales en harmonisant les politiques et les pratiques en matière de la famille sur le territoire afin d'en faire une politique rajeunie, actuelle, dynamique et à l'image des familles sherbrookoises.

Les familles d'aujourd'hui évoluent rapidement et leurs réalités changent, tant dans leur composition que dans leur mode de vie. La Ville de Sherbrooke a à cœur de tenir compte de ce constat afin de contribuer, en collaboration avec les familles et l'ensemble des acteurs du milieu, à leur offrir un environnement de qualité et des services répondant à leurs besoins.

C'est donc avec une grande fierté que je vous présente la politique familiale de la Ville de Sherbrooke.

Je tiens à remercier les membres du comité d'élaboration de la politique pour leurs réflexions et leur travail dans la réalisation de ce document. Je remercie aussi le conseil municipal pour l'intérêt marqué qu'il a démontré envers les familles au cours de cette démarche. Finalement, merci à tous les citoyens et toutes les citoyennes ainsi qu'à nos partenaires pour leur implication active dans la réalisation de cette politique. Tous, vous avez su nous prouver que la famille est véritablement au cœur de vos préoccupations!

Le maire de Sherbrooke,



Jean Perrault





## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Au printemps 2003, le conseil municipal a résolu d'harmoniser les politiques familiales des anciennes villes de son territoire. Un comité d'élaboration de cette politique a été mis sur pied pour réaliser ce mandat. À titre de président de ce comité, je suis très fier de vous présenter le fruit d'une intense année de travail, soit une politique qui va bien au-delà de l'harmonisation.

En effet, tout en ayant le souci de respecter les valeurs familiales préalablement affirmées par les politiques et les pratiques des anciennes villes, nous nous sommes penchés sur les réalités et les besoins des familles d'aujourd'hui, des familles continuellement en mouvance dont les réalités sont toujours plus complexes.

Tout au long de notre démarche, nous avons questionné et écouté les familles, les organismes et les partenaires de la Ville afin de bien saisir ces réalités d'aujourd'hui. Je leur suis très reconnaissant de l'enthousiasme avec lequel ils ont répondu à l'appel. C'est en concertation avec eux que nous comptons mettre en œuvre cette politique pour qu'elle ait des impacts concrets dans la vie des familles sherbrookoises.

Je tiens à remercier le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour sa contribution financière et technique à ce projet. Je remercie également les membres du comité d'élaboration et les élus municipaux pour leur excellent travail, leur grand dévouement, leur appui continu et leur souci réel d'offrir un milieu de vie municipal favorable à l'épanouissement des familles.

Les bases sont établies. Il faut maintenant travailler ensemble à faire de Sherbrooke une ville où la priorité c'est la famille.

Le président du comité d'élaboration de la politique familiale,

  
Pierre Boisvert





## PRÉAMBULE ]

La famille est l'unité de base de toute société et le lieu premier d'apprentissage et de socialisation de l'individu. En ce sens, le bien-être et l'épanouissement des familles relèvent de responsabilités individuelles mais aussi collectives. Les municipalités qui constituent aujourd'hui Sherbrooke ont adhéré il y a longtemps à cette valeur. Déjà, Sherbrooke faisait œuvre de pionnière en réalisant sa première politique familiale en 1992, suivie de quatre plans d'action triennaux, soit de 1992 à 2000. Bromptonville et Fleurimont faisaient de même en 1996 et en 2000 sans compter les autres anciennes villes qui intégraient des réflexes-familles dans leurs décisions et dans leurs façons de faire. D'ailleurs, preuve de cet engagement, la Ville de Sherbrooke s'est vu décerner le Prix de la famille 2003 parmi les municipalités s'étant le plus démarquées par l'ensemble de leur politique familiale.

Depuis 30 ans, le Québec a mis en œuvre de nombreuses mesures en faveur des familles et les municipalités se sont beaucoup impliquées dans ce mouvement. Malgré tout, la croissance de la population québécoise est faible, le soutien financier aux familles est limité et la population est vieillissante. Bien que l'immigration constitue un apport positif à la croissance démographique, elle ne permet pas, à elle seule, de contrer le taux de dénatalité élevé que nous enregistrons.

La Ville de Sherbrooke n'échappe pas à ces constats démographiques. Bonne nouvelle toutefois, alors que les familles ont tendance à quitter les régions pour les grands centres urbains comme Montréal, Sherbrooke continue d'attirer plus de gens qu'il n'en part.

Dans ce contexte, le maintien et le renouvellement de la population et de la main-d'œuvre sont des besoins toujours plus criants afin d'assurer le développement et le dynamisme des régions, des villes, des organismes communautaires ou des entreprises. Il devient donc encore plus essentiel d'encourager et de soutenir davantage les familles sherbrookoises, et ce, sur l'ensemble du territoire.

La Ville, à travers ses divers champs de responsabilités, a la possibilité de soutenir les familles sur le plan de l'aménagement du territoire, l'environnement, l'habitation, la sécurité, le transport, le loisir, le sport, la culture et la vie communautaire.

La Ville n'est pas seule à se préoccuper du bien-être des familles sur son territoire. En effet, elle peut compter sur un réseau de plus d'une trentaine d'organismes spécifiquement dédiés à la famille. Certains de ces organismes, dits reconnus, collaborent davantage avec la Ville, bénéficiant de soutien financier et technique pour la mise en œuvre de certains de leurs programmes. Les institutions du milieu scolaire, de la santé ainsi que diverses instances gouvernementales sont aussi des partenaires privilégiés pour la Ville dans le développement et la mise sur pied de projets visant à améliorer la qualité de vie des familles sherbrookoises.

La réorganisation municipale, qui a mené à la création de la nouvelle Ville de Sherbrooke en 2002, constitue une occasion unique pour la Ville de réaffirmer avec plus de vigueur encore son engagement envers ses familles.





## DÉFINITION DE LA FAMILLE

*La famille est la cellule de base de notre société et le lieu premier d'apprentissage et de socialisation des individus.*

*Elle repose sur toute relation parents–enfants, et ce, quelle que soit la forme que prend l'union entre les parents ou la filiation entre l'enfant et ses parents. Également, cette définition inclut toute relation où un adulte voit au bien-être et au développement d'un enfant.*

*La famille comprend donc les parents biologiques, adoptifs, substituts et des enfants du sang, adoptés ou reçus en famille d'accueil sans oublier les grands-parents ou la famille élargie (frères, sœurs, oncles, tantes, etc.).*

## VISION DE LA VILLE EN MATIÈRE DE FAMILLE

**Faire de Sherbrooke une Ville offrant aux familles un milieu de vie exceptionnel et facilitateur afin de favoriser le plein épanouissement de chacun de ses membres.**

## BUTS DE LA POLITIQUE

Par sa politique familiale, la Ville de Sherbrooke vise à :

- Créer avec le milieu un cadre de vie favorable à l'épanouissement des familles déjà établies à Sherbrooke;
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles à Sherbrooke;
- Fournir à l'administration municipale et suggérer à ses partenaires des orientations afin de penser et agir en fonction des familles.

## PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE

La politique familiale de la Ville de Sherbrooke s'appuie sur les valeurs fondamentales suivantes :

- La Ville identifie l'enfant comme étant au cœur de la famille;
- La Ville reconnaît la famille comme étant le lieu premier d'apprentissage et de socialisation des individus;
- La Ville reconnaît la diversité des structures familiales et leur évolution dans le temps;
- La Ville reconnaît que la condition de vie peut constituer un obstacle au développement des familles et à leur participation à leur milieu de vie;
- La Ville reconnaît le milieu comme intervenant privilégié auprès des familles.





## PRINCIPE D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE

Sur la base des valeurs énumérées précédemment, la politique familiale que la Ville adopte repose sur le principe de partage des responsabilités entre les divers acteurs présents sur le territoire. Ainsi :

**Le parent ou l'adulte désigné** est le premier responsable de l'enfant et il exerce un rôle essentiel dans le développement et le bien-être de celui-ci.

**Le milieu** est constitué de la famille élargie, du voisinage, des autres familles composant l'environnement dans lequel évolue la famille. Il correspond à la communauté, dont le rôle est de soutenir ses membres. On fait ici référence à un rôle de solidarité qui incombe à chaque citoyen.

**Les organismes et institutions** du milieu, soit nos partenaires, développent des programmes et des services permettant de répondre à certains besoins spécifiques exprimés par différentes clientèles familiales. Leurs interventions consistent généralement en de la formation, de l'information, du soutien ou de l'animation visant à compléter les actions du milieu ou à combler des lacunes.

**La Ville de Sherbrooke**, étant constituée de ses arrondissements ainsi que des services municipaux et paramunicipaux, s'est donné comme mission, en plus de ses responsabilités traditionnelles, de contribuer au développement d'un cadre de vie de qualité en **collaboration** avec la population et ses mandataires et en **concertation** avec les partenaires du milieu. En ce sens, elle peut agir tant à titre de leader qu'à titre de facilitateur.

Actuellement, les champs d'interventions reconnus de responsabilité municipale sont **l'aménagement du territoire, l'environnement, l'habitation, la sécurité, le transport, le loisir, le sport, la culture et la vie communautaire**. Il est possible que ces champs évoluent avec le temps.





## ORIENTATIONS ]

Les orientations retenues dans la politique familiale de la Ville de Sherbrooke serviront de cadre de référence pour les élus, pour les services municipaux, pour les arrondissements mais aussi pour les organismes reconnus par la Ville lors de diverses prises de décisions. Ces orientations sont :

- Développer une préoccupation familiale dans l'offre de services municipaux et des organismes reconnus;
- Optimiser la communication, la collaboration et la cohésion entre la Ville et ses partenaires;
- Faciliter le développement d'un sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu de vie;
- Maintenir et améliorer la qualité du milieu de vie dans lequel les familles évoluent;
- Reconnaître la communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale;
- Faciliter l'accessibilité, pour les familles, aux services, aux activités et aux infrastructures disponibles sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.



## ORIENTATION 1 :

### DÉVELOPPER UNE PRÉOCCUPATION FAMILIALE DANS L'OFFRE DE SERVICES MUNICIPAUX ET DES ORGANISMES RECONNUS

La Ville a comme mandat de rendre les meilleurs services possibles à la population. La famille, constituant une part importante de la population, doit faire l'objet de préoccupations particulières de la part des instances. De plus, la famille est intersectorielle, en ce sens que ses besoins touchent à plusieurs secteurs d'activités à la fois. Cette réalité doit être considérée dans le choix et la manière d'offrir des services adaptés à la famille.

#### Axes d'intervention

*Par conséquent, la Ville de Sherbrooke s'engage à :*

- Évaluer ses services et ses infrastructures selon les réalités et les besoins exprimés par les familles et à en tenir compte lors de la planification et de la mise en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux services;
- Tenir compte des renseignements disponibles au sein de son organisation et de ses organismes reconnus afin d'offrir des services adaptés au milieu;
- Assurer une cohérence entre ses différentes décisions et celles de ses organismes reconnus ayant un impact sur les familles.



## ORIENTATION 2 :

### OPTIMISER LA COMMUNICATION, LA COLLABORATION ET LA COHÉSION ENTRE LA VILLE ET SES PARTENAIRES

La Ville de Sherbrooke, par l'entremise de sa politique de reconnaissance des organismes ainsi qu'à travers ses services et ses arrondissements, collabore à différents niveaux avec le milieu communautaire, le milieu des affaires et les institutions se préoccupant des familles. Elle reconnaît que ce partenariat est essentiel afin de joindre le plus grand nombre de familles sherbrookoises, et ce, à travers la multitude des réalités qu'elles vivent.

#### **Axes d'intervention**

*Par conséquent, la Ville de Sherbrooke s'engage à :*

- Maintenir et favoriser la reconnaissance des organismes-familles répondant aux critères établis par sa politique de reconnaissance des organismes;
- Stimuler et soutenir la concertation et la cohésion avec ses partenaires et entre eux;
- Favoriser la communication et la transmission de renseignements entre ses services, ses arrondissements et ses partenaires;
- Favoriser le partage des ressources et des expertises disponibles auprès de ses partenaires;
- Optimiser sa collaboration avec certains organismes afin de rejoindre des clientèles plus spécifiques;
- Influencer ses partenaires et les autres paliers gouvernementaux dans certains champs d'intérêt municipal.



### ORIENTATION 3 :

#### FACILITER LE DÉVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DES FAMILLES ENVERS LEUR MILIEU DE VIE

La Ville de Sherbrooke considère essentiel que les familles s'approprient leur milieu de vie en participant activement au développement et au dynamisme de la vie de leur voisinage, leur quartier, leur secteur.

#### Axes d'intervention

*Par conséquent, la Ville de Sherbrooke s'engage à :*

- Stimuler l'implication et la participation des familles dans l'organisation et l'animation de leur voisinage, leur quartier, leur secteur et leur arrondissement;
- Motiver les familles à prendre des initiatives pour animer leur milieu;
- Encourager les activités et les événements permettant aux familles de se rencontrer et de créer des liens;
- Encourager les activités facilitant les contacts entre les familles et les autres groupes démographiques tels les aînés;
- Souligner de façon spéciale l'arrivée de nouvelles familles;
- Reconnaître les parcs et les autres lieux de loisirs, de culture et de sports comme endroits d'intégration des familles;
- Reconnaître l'action bénévole et communautaire comme forces vives du milieu et soutenir son développement au sein des voisinages, des quartiers et des secteurs;
- Respecter les particularités de chaque arrondissement quant aux moyens à utiliser pour entrer en relation avec les familles.



## ORIENTATION 4 :

### MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE DANS LEQUEL LES FAMILLES ÉVOLUENT

Au-delà des services que la Ville offre à ses citoyens, certains volets de ces services concernent de façon plus particulière les familles et leur milieu.

C'est le cas notamment de l'aménagement urbain, de la sécurité et du développement de nouvelles infrastructures qui ont un impact direct sur l'environnement dans lequel les familles évoluent et sur leur mode de vie.

#### **Axes d'intervention**

*Par conséquent, la Ville de Sherbrooke s'engage à :*

- Tenir compte des caractéristiques socio-économiques des familles dans le développement et dans l'aménagement du territoire;
- Favoriser la sécurité des familles dans leurs déplacements et dans leurs activités;
- Encourager l'implication des familles dans la mise en place de moyens favorisant la sécurité;
- S'assurer que les infrastructures municipales utilisées par les familles soient sécuritaires;
- Sensibiliser et soutenir les familles à adopter des pratiques responsables en matière de développement durable (environnement, gestion des matières résiduelles, etc.).



## ORIENTATION 5 :

### RECONNAÎTRE LA COMMUNICATION COMME MOYEN PRIVILÉGIÉ DE FAIRE PARTICIPER LES FAMILLES À LA VIE MUNICIPALE

La Ville considère que la communication est essentielle si elle veut maintenir et améliorer sa collaboration avec les familles sherbrookoises.

#### **Axes d'intervention**

*Par conséquent, la Ville de Sherbrooke s'engage à :*

- Favoriser la création de lieux d'échanges et de moments favorables à l'expression des besoins des familles;
- Diffuser l'information de façon à la rendre la plus accessible possible pour les familles;
- Faire connaître auprès des familles les services offerts par la Ville et par ses partenaires.



## ORIENTATION 6 :

### FACILITER L'ACCESSIBILITÉ, POUR LES FAMILLES, AUX SERVICES, AUX ACTIVITÉS ET AUX INFRASTRUCTURES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Afin que les familles participent à la vie municipale et s'approprient leur milieu de vie, la Ville de Sherbrooke considère qu'il est essentiel de travailler à toujours améliorer l'accessibilité et l'équité des services, des programmes, des activités et des infrastructures offerts par la Ville et par ses organismes reconnus.

#### Axes d'intervention

*Par conséquent, la Ville de Sherbrooke s'engage à :*

- Favoriser l'accessibilité à des services de transport en commun sur l'ensemble de son territoire;
- Contribuer à faciliter l'accès à des logements de qualité, à des coûts abordables et répondant aux besoins des familles;
- Harmoniser ses politiques de tarification familiale et celles adoptées par ses organismes reconnus;
- Offrir une diversité de services de loisirs équitables en qualité et en coût sur l'ensemble du territoire;
- Faciliter l'accessibilité aux activités et infrastructures communautaires, culturelles, sportives et de loisirs;
- Évaluer la façon dont sont offerts certains services de loisirs afin d'en faciliter l'accès pour les familles et de répondre à des besoins plus spécifiques;
- Collaborer avec ses partenaires pour assurer des services à proximité des familles.





## CONCLUSION ]

La réalisation de cette politique familiale a amené la Ville de Sherbrooke à se questionner sur les réalités et les besoins de ses familles. Ainsi, elle a choisi de se préoccuper de façon particulière de cette cellule de base de notre société en se mettant à son écoute et en consultant les intervenants qui la côtoient au quotidien.

Ce cadre de référence en matière de la famille utilisera la communication et la concertation afin de rejoindre les familles à travers leurs diverses réalités. Il mise sur le développement d'un sentiment d'appartenance, sur la qualité du milieu de vie et sur l'accessibilité aux services et aux infrastructures afin de faire de Sherbrooke une ville exceptionnelle pour l'épanouissement des familles.

Les arrondissements et les services municipaux concernés seront les maîtres d'œuvre de cette politique familiale, notamment dans l'identification et la réalisation d'actions en vue d'améliorer le cadre de vie des familles sherbrookoises. De plus, un répondant des questions familiales, nommé parmi les élus municipaux, assurera le lien entre la Ville et les instances régionales et provinciales impliquées en matière de la famille.

Par la réalisation de sa nouvelle politique familiale, la Ville de Sherbrooke affirme que les familles sont au cœur de ses préoccupations. Par la même occasion, celles-ci sont invitées à s'impliquer afin de créer un milieu de vie à leur image.



## COMITÉ D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

**Pierre Boisvert**

Président et conseiller municipal

**Diane Asselin**

Directrice de l'arrondissement  
de Rock-Forest-Saint-Élie-Deauville

**Marie Mineau**

Directrice de l'arrondissement de Fleurimont

**Lise Courchesne**

Présidente de la  
Maison de la famille de Sherbrooke

**Anne-Marie Corriveau**

Agente de recherche

**Jean-Yves La Rougery**

Coordonnateur à la vie communautaire

**Anne Custeau**

Soutien au secrétariat

### GESTIONNAIRE RESPONSABLE :

**Jacques Petit**

Directeur du Service des loisirs, des sports,  
de la culture et de la vie communautaire



# POLITIQUE FAMILIALE ]



ISBN 2-922181-05-7

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

